

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 59 - Janvier - Février 1996

ENFANT, SOURIRE DU MONDE

DES ENFANTS DANSENT POUR DES ENFANTS

C'est un bien chaleureux merci qu'Enfant, sourire du Monde vous adresse, pour votre présence, votre don généreux, votre soutien à l'occasion de notre 4ème Gala au profit de Miguel.

Grâce à vous, nous lui avons offert le 20 Décembre, le matériel informatique adapté, qui va lui permettre de communiquer et d'exprimer autrement ce que seuls ses yeux savent dire.

Ce sera un grand bouleversement dans sa vie et celle de sa maman, qui inlassablement à ses côtés, le suit pas à pas, et jour après jour guidera les progrés réalisés par Miguel.

Il a eu 20 ans... mais jamais elle n'a douté que les progrés de la science et de ceux au service de la recherche pour l'amélioration de vie des handicapés permettraient un jour à son fils de mieux « exister ».

C'est aussi pour Enfant Sourire du Monde et l'équipe qui a suivi ce projet, une grande joie. Quelques soient les difficultés, votre aide est un récieux encouragement à la poursuite de nos actions en faveur des enfants, des jeunes que la vie a voulu « différents ». Votre soutien et votre confiance sont nos seules garanties d'aller jusqu'au bout d'un projet et de réussir.

Merci de tout coeur d'être avec nous, pour tous ces sourires que vous nous aidez à faire naître ou renaître, Enfant Sourire du Monde vous exprime des souhaits très sincères et bien amicaux de santé, de paix et de bonheur pour 1996.

La Permanence a changé de jour: c'est avec plaisir que nous vous accueillerons désormais le JEUDI de 14H30 à 17H45; Salle N.D. de Lourdes, rue Quesnoy à CROIX.
Téléphone: 20 27 46 13

Nous vous y attendons le Jeudi 11 Janvier pour notre traditionnelle galette des Rois, et sa fêve porte-bonheur. Un moment sympathique que nous serons heureux de partager avec vous qui désirez connaître « ce qui se passe » à Enfant Sourire du Monde. A bientôt.

CHORALE SORTILEGE

Connaissez vous « SORTILEGE » ?

Une Association basée à Croix, d'une quarantaine de choristes et musiciens, tous animés de la même passion, et dont le dynamisme s'exprime dans un répertoire tourné vers la variété contemporaine: Michel Sardou, Julien Clerc, Laurent Voulzy, Rock Voisine et bien d'autres...

Du plus jeune au plus ancien, chacun apporte sa contribution. Le résultat: un ensemble vivant et original, qui se produit régulièrement lors de concerts à CROIX et dans les communes environnantes.

Cela vous tente? Soyez- les bienvenus! Chanteurs ou musiciens, rejoignez- nous, et nous vous ferons partager notre enthousiasme.

Les répétitions se déroulent chaque Mercredi à 20H30, au 83 Boulevard Emile Zola à CROIX. A bientôt.

Renseignements au: 20 89 90 35 ou 20 02 41 78.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Le prix « Lire - Elire » 1996 est lancé.

Après le succés du prix 1995 qui a été décerné à Emmanuelle Laborit pour son livre <u>Le Cri de la Mouette</u>, venez découvrir la liste des 5 livres sélectionnés et participer au vote.

L'auteur élu recevra son prix au mois de Juin au cours d'une réunion à laquelle tous les lecteurs seront conviés.

Pour permettre à toutes les personnes intéressées de participer à ce prix, les lecteurs non inscrits à la bibliothèque peuvent profiter d'un abonnement gratuit.

A la Bibliothèque Pour Tous, vous trouverez un grand choix de livres pour adultes, adolescents et enfants. L'équipe des bibliothécaires vous conseillera dans les deux Bibliothèques Pour Tous:

- à CROIX-CENTRE, 8 rue de la Fonderie (Tél: 20 45 82 42)

Heures d'ouverture: Mardi de 16H30 à 19H Mercredi de 10H à 12H

Vendredi de 10H à 12H Samedi de 10H à 12h Dimanche de 10H à 12H

- à CROIX-ST PIERRE, 28 Place de la Liberté Heures d'ouverture: Mardi de 9H30 à 11H30 Mercredi de 9H30 à

11H30 et de 16H à 18H

Samedi de 10H à 12H

SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL

L'expérience d'aide aux devoirs, lancée en 1993 par la Société de St Vincent de Paul et appliquée en 1994, a été reconduite et élargie en 1995.

Ainsi, une équipe de 5 personnes accueille 15 enfants par roulement les lundi, mardi, jeudi et vendredi, entre 17H et 18H pendant les périodes scolaires.

Seize personnes composent actuellement le groupe d'animation.

Nous n'avons pas pu accepter tous les enfants qui auraient souhaité bénéficier de l'aide aux devoirs car nous sommes tributaires du nombre d'animateurs disponibles par soirée.

Aussi serions nous heureux de connaître des personnes éventuellement intéressées par ce type d'entraide bien particulière, en vue d'étoffer encore l'équipe des animateurs.

Merci de prendre contact à ce sujet avec Monsieur MANGIN au 20 70 01 21.

RETRAITE MUSICALE

Former un ensemble de musiciens et musiciennes retraités ou préretraités, qu'en pensez-vous?

Vous avez joué ou vous jouez encore d'un instrument de musique.

Vos activités professionnelles vous avaient éloigné de votre instrument.

A présent vous avez du temps libre.

Retraité(e)s, préretraité(e)s de Croix et des villes environnantes, regroupons nous une fois par semaine pour jouer la musique que nous aimons, à notre rythme, par plaisir.

Formons le « Club Musical des Anciens »

Se faire plaisir pour faire plaisir!

Donnez votre avis au: 20 70 33 58 (après 19H), ou par courrier chez M.Bernard CHARLET, 181 rue J.B. Delescluse 59170 CROIX.

AUMONERIE DU COLLEGE BORIS VIAN

Chaque semaine à la « Maison de l'Aumônerie », 4 Place de la Liberté à CROIX

- rencontres des <u>équipes 6èmes</u> avec leurs animateurs
- rendez-vous des <u>5èmes</u>: au choix le mardi à 16H45 ou le mercredi à 10H00
- rendez-vous des <u>4èmes</u>: au choix le mardi à 16H45 ou à 17H45
- rendez-vous des <u>3èmes</u>: au choix le mardi à 17H45 ou le mercredi à 14H00

Une fois par mois: le 3ème week-end du mois

- inter-équipes pour les 6èmes le dimanche à 10H00 Salle paroissiale (21 Janvier et 18 Février 1996) suivi de la messe à 11H30
- week-end pour les 5èmes-4èmes-3èmes qui le souhaitent: le samedi de 14H00 à 17H00, vie matérielle (jardinage, ménage, etc)

le dimanche de 11H30 à 17H00, messe; piquenique; débat-jeux (20-21 Janvier et 17-18 Février 1996)

Nous rappelons que l'Aumônerie est ouverte à tous les jeunes, même s'ils ne sont jamais allés au catéchisme et même s'ils ne sont pas baptisés. Pour tous renseignements, contacter Danièle HAU au 20 24 83 06

Laissons la parole aux jeunes:

« On peut comparer l'aumônerie à une sorte de club de jeunes où l'on se réunit chaque semaine pour discuter, partager nos idées, nos sentiments et bien que l'Aumônerie ne soit pas du tout une année de catéchisme, on prie quand même car il est important de se confier à Dieu. De nombreuses fêtes sont aussi organisées et des week-ends où l'on s'éclate! » (Extrait du Bulletin de l'Aumônerie n°1).

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Avant de parler de Voeux, le Comité de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de CROIX remercie très sincèrement tous les volontaires bénévoles qui ont offert généreusement leur sang en 1995 et tous ceux qui, à tous les échelons, ont favorisé son action -il serait trop long de les citer tous ici-.

L'année écoulée aura été une année de stabilité au niveau des dons; à noter cependant le nombre croissant de nouveaux donneurs (93 contre 55 l'année précédente); c'est fort bien mais néanmoins encore insuffisant pour combler les vides laissés par les volontaires atteints par la limite d'âge ou la maladie.

Venons-en aux Voeux pour 1996...

... puissiez vous jouir d'une bonne santé qui vous permette, si possible, de pratiquer la solidarité.

Une recette infaillible de bonheur consiste à le semer autour de soi, c'est aussi simple que cela!

Quelques dates à retenir:

- Vendredi 8 Mars (15H30-19H)} Don du sang
- Samedi 9 Mars (8H-12H15)}Salle Dedecker
- Samedi 30 Mars (17H-19H)}Assemblée Générale, Salle du Créchet

LES CROISELINES

« Les Croiselines » Majorettes et Batterie vous informent que nous recherchons des Grandes Majorettes, âge minimum 14 ans.

Pour tous renseignements, contacter: M.et Mme Jean-Pierre KENEUT au 20 36 64 26

SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINIERS DE FRANCE

Vendredi 2 Février à 19H au Foyer Honoré, rue Lejeune à WASQUEHAL, conseils sur le fleurissement et le jardinage par Monsieur BAESEN, responsable du Service Espaces Verts de la Ville de La Madeleine.

Vendredi 9 Février à 19H en Mairie de WASQUEHAL, Salle des Mariages, conseils par Monsieur GOTTRAND, professeur horticole.

A l'issue de ces réunions: tombolas gratuites entre tous les membres présents et à jour de cotisation, suivie d'une tombola offerte par les Amis des Jardins. Inscriptions des nouvelles adhésions avant chaque conférence.

LES AMIS DES JARDINS OUVRIERS DE WASQUEHAL ET ENVIRONS

Dimanche 28 Janvier, Salle des Fètes Pierre HERMAN,rue Jean Macé à WASQUEHAL, à 14H, Assemblée Générale suivie d'un spectacle et de distribution de colis.

Jeudi 1er Février à 18H30 au Café-Tabac rue Sadi Carnot à WASQUEHAL, réunion mensuelle du Comité.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES

Les combattants volontaires de CROIX étaient nombreux à honorer la mémoire des valeureux combattants de 14/18.

Hommage leur fût rendu au Monument aux Morts

A la Salle des Fêtes Dedecker, la musique municipale de CROIX accueillit par une aubade les combattants et leur famille. Le chef d'escadron Fernand DESRUMEAUX remit les distinctions honorifiques des volontaires. Les 350 convives invités à cette journée purent apprécier l'excellent repas servi par le restaurant municipal et se détendre au son de la musique.

La Fédération Nationale des Combattant. Volontaires de CROIX a tenu sa 8ème Assemblée Générale le Samedi 7 Octobre 1995 à la Salle du Créchet à CROIX.

Le Président, M. Francis Blain a ouvert la séance en présentant les personnalités puis fit observer une minute de silence pour les volontaires décédés.

Mme Raymonde Dubus fit les comptes de la section avec une excellente gestion et un résultat très positif pour l'année 94/95.

M. Richard Dekeyser fit le rapport moral de la section de cette année (effectif, dossier, sorties des drapeaux et cérémonies) avec une très forte progression de volontaires rejoignant nos rangs, 28 pour l'année 94/95.

L'Adjoint au Maire, M. Guy-Maxime Delplace s'exprima sur le travail de la Fédération au sein de la Ville.

M. Le Trésorier Honoraire, Yves Kunz, représentant le Président National transmit ses

félicitations à la section pour ses bons résultats et remit la médaille Fédérale de Bronze à MM. Marcel Vantomme, Jules Moulaert, Roger Nadeau, Roger Charlet et Marcel Larue.

M. Le Président Francis Blain remit la médaille de la reconnaissance F.N.C.V. à Mme liliane Dekeyser.

Le Vice-Président M. Fernand Desrumeaux dirigea l'élection du bureau.

Pour clore cette Assemblée, un verre d'amitié fut offert.

ARTISTES AMATEURS CROISIENS

C'est devant une très nombreuse assistance qu'a eu lieu le Dimanche 26 Novembre dernier l'Assemblée Générale des Artistes Amateurs roisiens. Ce fut l'occasion tout d'abord au Président, M. Jacques FEREZ de présenter M. André DELOBEL, le nouvel Adjoint à la culture, M. Michel CARNOIS étant devenu Maire depuis les dernières élections municipales.

Ce fut ensuite, présenté par chacun des animateurs d'ateliers un rapport d'activité sur l'année écoulée.

M. René LOOSFELD, étant souffrant actuellement, ce fut M. Jacques FEREZ qui parla de l'atelier de peinture à l'huile du Mardi soir de 18 à 20H. Il est suivi très réguliérement par une quinzaine de peintres de tous niveaux et tous âges; les progrès enregistrés sont souvent spectaculaires, chacun profitant du savoir des autres.

M. Rémy PLATEAU nous entretint de l'atelier de dessin et d'aquarelle qu'il anime en duo avec M. Jacques FEREZ les Lundis après-midi de 14H30 à 16H30. Là il y a beaucoup de monde, 50 inscrits dont 35 assidus.

M. Jacques BAISIER évoqua l'atelier de sculpture sur bois du Mercredi de 18 à 20H avec l'activité d'une quinzaine de personnes, et aussi la difficulté de posséder du matériel lourd, du genre établi de menuisier, pour travailler dans de bonnes conditions. Il faudra d'ailleurs veiller dans le cadre d'un déménagement au bruit que peut produire une telle activité et faire le nécessaire pour ne pas gêner l'environnement.

Chaque rapporteur ne peut que se féliciter de la bonne marche de son atelier et surtout de l'excellente ambiance qui y régne.

A son tour M. Le Président Jacques FEREZ remercia MM. R. LOOSFELD, R. PLATEAU et J. BAISIER pour leur dévouement et leur bénévolat qui permettent la vie et l'activité de ces ateliers.

Le bilan financier, lu par M. J. FEREZ, est en parfaite équilibre; il fut adopté à l'unanimité par

l'assistance. Ce fut l'occasion pour le Président de remercier le Trésorier M. F. LOUVIEAUX pour sa gestion rigoureuse mais également la municipalité croisienne par l'intermédiaire de M. A. DELOBEL pour l'aide surtout matérielle apportée à l'Association, concrétisée par la jouissance d'un local éclairé, chauffé et nettoyé pour les ateliers; d'une salle pour l'exposition annuelle avec une assistance technique des différents Services de la Mairie, pour son organisation et par la possibilité d'organiser annuellement des expositions dans le hall de la Mairie.

La cotisation de 100,00F est restée la même depuis 1991 et, l'année prochaine, si nous espérons pouvoir déménager dans un nouveau local, cette opération aménera des frais supplémentaires. Si, de plus, les coûts de chauffage, éclairage, nettoyage, nous incombent, nous allons être dans l'obligation d'augmenter cette cotisation. M. Le Président J. FEREZ a proposé de la porter à 120,00F ou 150,00F. Cette proposition est mise au vote, une grande majorité de l'assemblée opta pour une cotisation de 150,00F. Tel sera donc le coût de la vignette de l'Association pour 1996.Mme Nicole LOUVIEAUX, secrétaire, la tient dès à présent à la dispositon des intéréssé(e)s.

Cette année le repas annuel aura lieu le Samedi 20 Janvier à 19H dans la Salle du Restaurant « Beau Jardin », dans le parc Barbieux. C'est cordialement que tous les membres de l'Association et leurs amis sont invités à cette manifestation qui sera comme la précédente, rehaussée par une animation qui en sera la surprise.

ASSOCIATION JOIE ET FAMILLE

En ce début d'année, l'Association Joie et Famille tient à présenter aux Croisiennes et Croisiens ses meilleurs voeux pour 1996. Qu'elle soit pour tous prospère et heureuse...

Nous relançons, par le biais de « Vivre à Croix », un appel. Joie et Famille est une association qui se bat pour permettre aux enfants défavorisés de pouvoir partir en vacances, avec d'autres enfants.

Notre association a des projets importants, des ambitions...Mais de nouvelles idées seraient les bienvenues.

M. Storme, président et fondateur de Joie et Famille, lance un appel de candidature. Venez nous rejoindre en renforçant notre Conseil d'Administration. Venez nous rejoindre et apportez-nous vos idées.

Une association ne peut vivre que si elle est épaulée par un conseil participant, par des membres actifs...Alors, n'hésitez plus.Prenez

contact avec M. Storme et venez renforcer notre effectif

Pensez donc: un peu de votre temps au profit des enfants! Ne serait-ce pas merveilleux?

Il y a des places pour tous niveaux, pour toute connaissance...

Les colonies de l'été 1996 se préparent. Déjà 35 inscrits à ce jour. Si vous êtes intéressé, nous sommes bien sûr à votre disposition. Notre colonie se déroulera à Ruffec, en Charentes, en Juillet 96.

Laissez-vous tenter par ces colonies et par une place au Conseil d'Administration.

N'hésitez pas à prendre contact avec M. Daniel Storme, Tél: 20 11 17 78. Le soir de préférence après 20H ou laisser un message. Joie et Famille, une équipe au service de vos enfants.

FNATH: FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPS

On est accidenté ou handicapé, comme on pourrait être bien portant. Le handicap, l'accident ou la maladie peuvent mutiler une personne, mais n'entament pas sa dignité d'être humain, ni son droit à vivre comme les autres. Cette idée est celle de la FNATH.

La FNATH est une association ouverte à tous. Elle est présente et active dans toute la France. Elle permet à toutes celles et ceux que la maladie, l'accident le handicap ont frappés, de ne plus être seuls.

Pour être informé, conseillé, défendu, chacun peut bénéficier de ses services assurés par des militants compétents et expérimentés.

Devenir membre de la FNATH, c'est tout à la fois se donner les moyens de résoudre son problème individuel et agir efficacement avec les autres, en toute indépendance. Et les raisons d'agir ne manquent pas:

- défendre une protection sociale de qualité,
- développer la prévention des accidents et la protection de la santé,
- ouvrir les entreprises aux personnes handicapées,
- faire entendre leur voix dans l'Europe qui se construit,
- imposer le respect de la dignité des personnes en combattant le misérabilisme et la charité spectacle...

Permanences de CROIX: Office Culturel, rue Jules Guesde, les 1er et 3ème Mercredis de chaque mois de 18 à 19H.

LES MILLIERS DE COEURS

Pour venir en aide aux personnes défavorisées, l'association « Les Milliers de Coeurs » lance un appel à des amateurs- bénévoles, même débutants, pour tout genre de spectacle au profit des Associations caritatives.

Merci d'envoyer vos candidatures à l'Association des « Milliers de Coeurs » B.P. 43 - 59962 CROIX CEDEX

COMITE DE QUARTIER ST PIERRE - CROIX BLANCHE -CRECHET

Notre dernière réunion de l'année 1995 s'est tenue le 18 Novembre et a reposé essentiellement sur le futur plan de circulation dans le quartier, et sur l'aménagement de l'espace Lavoisier.

A titre indicatif, nous vous annonçons nos dates de réunions plénières pour l'année prochaine, au foyer Léon Jouhaux, les 24 Février, 18 Mai, et 16 Novembre, sous réserve de modifications ultérieures. Quant à notre traditionnelle opération « Fonds de grenier », elle se tiendra le 18 Mai

Nous vous présentons tous nos voeux pour que 1996 soit une année réussie pour notre quartier. Vous êtes toujours les bienvenus pour venir étoffer notre bureau.

Renseignez-vous lors de l'une de nos réunions plénières ou au cours d'une réunion à l'Office Culturel le 1er Lundi de chaque mois à 18H30. A très bientôt!

ASSOCIATION CROIX ENTRAIDE

Des Croisiens de plus en plus nombreux s'arrêtent au 77 rue Jean Jaurés pour déposer des paquets au vestiaire de Croix Entraide. C'est un geste de solidarité.

Qu'ils sachent que tout ce qu'ils apportent est trié et employé à bon escient. Rien n'est perdu, mais les bénévoles de l'association apprécient que les vêtements soient en bon état et propres. Elles font un appel tout particulier pour les vêtements d'enfants de 6 à 12 ans qui manquent le plus. Mais elles rappellent que le linge de maison, les couvertures, la vaisselle et les jouets sont les bienvenus au même titre que les vêtements.

Elles remercient tous ceux qui les aident déjà dans leur action auprès des familles défavorisées et tous ceux qui les rejoindront.

Permanence au 77 rue Jean Jaurés à CROIX:

- le Mardi de 14H à 16H30

- le Samedi de 10H à 11h30

CROISIENNE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Bonne et heureuse année 96.

Le début de l'année est rituellement le moment des bonnes résolutions. Faire de la gym est peut-être une de vos décisions...Alors venez nous rejoindre.

Nos animatrices vous feront évoluer pour vous assouplir, vous tonifier et pour chasser le stress dans une ambiance musicale

Tous renseignements vous s eront donnés lors d'un cours :

Lundi de 10 à 11 H

Jeudi de 9 H 30 à 10 H 30

Jeudi de 10 H 30 à 11 H 30

Jeudi de 19 H à 20 H

ou auprès de Mme Debue T. 20 70 97 95

Une séance d'essai vous est offerte.

Alors n'attendez plus, rendez-vous salle de judo du stade Seigneur Boulevard Emile Zola

CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE

Beaucoup de décisions ou projets énoncés par le Gouvernement incitent la C.S.C.V. a être plus que jamais vigilante...

- <u>Sécurité Sociale</u>: la C.S.C.V. regrette que les consommateurs n'aient pas été associés aux réformes préconisées, car ce sont eux les plus touchés.

Elle demande la création d'un Comité Consultatif auprès de chaque établissement hospitalier et la représentation des principales associations nationales de consommateurs.

- Gel des Allocations Familiales et leur taxation:

l'imposition fiscale des A.F. est choquante. Elle pénalisera les familles, surtout les plus démunies, lesquelles se trouveront imposées. La solidarité financière doit s'exercer mais la C.S.C.V. veillera à ce qu'elle s'exerce autrement qu'entre les plus modestes.

- Contrat Emploi Solidarité (C.E.S.): les C.E.S. sont menacés avec décision immédiate là où les crédits sont épuisés. Or, les C.E.S. concernent un public plus désarmé que d'autres face à l'emploi et déjà sur la touche depuis longtemps...
- <u>Surloyer</u>: parmi les décisions énoncées, l'Etat taxera les surloyers imposés aux H.L.M.. Mais les plafonds des ressources n'ont pas été revalorisés depuis longtemps. Ils pourraient l'être au moins de 40%... Ne pourrait-on commencer par là? C'est une des revendications de la C.S.C.V.
- Résidence du Parc: le « Logicil » n'a plus la liberté de démolir les logements en litige Résidence du Parc. Des discussions sont en cours avec la Mairie et la D.D.E.; 3 solutions sont envisagées:
- 1) Réhabilitation totale des bâtiments,
- 2) Réhabilitation partielle et démolition du reste,
- 3) Démolition totale.

En attendant la décision finale, les logements sont remis en location précaire: délai de location inconnu, avis de quitter les lieux dans un délai de 6 mois à réception d'un courrier sans relogement assuré.

Consommateurs et citoyens, avec la C.S.C.V., soyons attentifs...

Permanence C.S.C.V. de CROIX:

le 1er jeudi et le 3ème mardi de chaque mois, à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.

BIBLIOTHEQUE CROIX-MACKELLERIE

La bibliothèque est ouverte à tous : enfants, adultes, adolescents.

Un choix nombreux vous est proposé, pouvotre distraction, votre culture, votre évasion.
Venez nous rendre visite.

Heures d'ouverture : Mercredi de 14 H à 16 H Jeudi de 10 H à 11 H 45 Vendredi de 18 H à 18 H

Bibliothèque Mackellerie Résidence Van Gogh rue Louis Seigneur.



Directeur de la publication :

Monsieur Michel Carnois

Rédaction :

Sulvie Beck

Photographes:

Marc Demeure - Pierre Lecluuse

Conception - Réalisation - Photogravure : Studio DC 4

Impression:

La rédaction du



vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1996

HORATRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

A partir de ce mois de janvier, les horaires d'ouverture de la mairie de Croix sont modifiés. Désormais, le personnel municipal accueillera le public :

- le lundi de 13h 30 à 17h 30
- du mardi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h 30 à 17h 30
- le samedi de 8 h à 12h00

Les bureaux seront donc fermés le lundi matin. Par contre, tous les services fonctionneront toute la semaine, en particulier le mercredi.

Depuis mars dernier, Maître Gérard Delcroix assure les fonctions de conciliateur. A ce titre, il tente de résoudre, bénévolement et gratuitement, les petits litiges qui lui sont présentés tels que les troubles survenus dans les rapports de voisinage ou les recouvrements de créance.

Désormais, pour le rencontrer, il suffira de se rendre, en mairie de Croix, chaque mercredi de 14 h à 17 h 30 (et non plus le lundi au CCAS comme initialement).

LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT A LA PELLE, DANS LA RUE ET NOS JARDINS AUSSI...



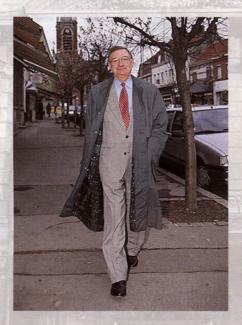


OUR HUMOUR HUMOUR

V.A.C.: Parmi les premières démarches ou réformes que vous avez entreprises se trouve la volonté de modifier les horaires d'ouverture de la mairie. Pourquoi?

Vivre à Croix : Avant que ne se déroulent les élections municipales de Juin dernier, vous étiez depuis 12 ans adjoint de Monsieur Francis Debeunne, Maire de Croix, chargé d'importantes responsabilités. Vous connaissiez donc bien la vie municipale. Les fonctions du maire vous ont-elles néanmoins surpris et en quoi ?

Michel Carnois: "D'une certaine manière, oui et ceci sur plusieurs points. Je me suis tout de suite rendu compte à quel point j'étais devenu en quelque sorte "le chef" et les responsabilités d'un maire sont énormes. Vient ensuite la perception qu'ont les habitants de la commune : le maire est un personnage important pour eux. C'est celui que l'on vient voir parce que l'on pense qu'il va régler comme par magie tous les problèmes. En deuxième lieu, il s'agit des fonctions et de la position du maire par rapport à l'extérieur. Et de ce point de vue, j'ai eu la confirmation qu'il fallait passer beaucoup de temps au sein d'instances ou d'organismes comme le S.I.A.R., le Versant Nord-Est, la Communauté Urbaine de Lille ou toute association ou tout syndicat intercommunaux.'



V.A.C. : Qu'est-ce qui vous a frappé dans le rapport avec les Croisiens ?

M.C.: "Plusieurs choses. La contradiction apparente tout d'abord entre les préoccupations légitimes mais souvent toutes particulières et quotidiennes des habitants et l'intérêt général et la vision d'avenir que je me dois de garantir. J'ai le sentiment parfois de faire le grand écart.

Ensuite et cela rejoint le point précédent que nous avons abordé, j'ai entendu des Croisiens regretter que je n'assure plus qu'une permanence par mois alors qu'autrefois j'en assurais deux par semaine. Or, je souhaite que les adjoints et conseillers délégués remplissent totalement leur mission et j'observe qu'ils le font bien.

Enfin, je constate à quel point Croix est finalement comme un grand village où les gens se sentent bien, où les familles demeurent fidèlement." M.C.: "J'ai avant tout recherché l'intérêt général et le moyen de rendre le service

public le meilleur possible. Jusqu'à présent, la mairie était ouverte 44 heures par semaine avec une journée du mercredi où les services fonctionnaient avec un système de permanence et donc pas totalement efficacement. Un certain nombre de visiteurs étaient parfois déçus de leur passage parce qu'ils n'avaient pu rencontrer l'interlocuteur idéal.

J'ai voulu, avec l'avis de l'équipe municipale et surtout de Jean-Louis Dionnet 1 er adjoint chargé du personnel, aménager des horaires qui satisfassent à la fois les usagers et les salariés municipaux.

Après rencontre et concertation avec ces derniers et leurs représentants syndicaux, nous nous sommes orientés sur une distinction - qui n'existait pas encore - entre le personnel technique et le personnel administratif.

En ce qui concerne l'accueil du public, celui-ci s'effectuera dans les meilleures conditions toute la semaine, à partir du lundi 13 H 30 jusqu'au samedi midi."

V.A.C.: Maintenez-vous les mêmes objectifs et priorités que lorsque vous étiez candidat ?

M.C. : "Absolument. Il s'agit de l'action sociale et de la lutte pour l'emploi, de la sécurité, de la communication."

V.A.C.: De quels moyens disposezvous pour les atteindre?

M.C.: "Nous adapterons nos objectifs à nos capacités financières. Si certaines actions sont de notre ressort, d'autres font appel à des instances extérieures, dépendant par exemple de l'Etat. Mais nous ferons tout pour obtenir d'eux les subventions et participations qui nous permettront de concrétiser nos ambitions.

Mettre en œuvre les moyens extérieurs, c'est par exemple obtenir le classement d'une zone qui en a grand besoin dans le Grand Projet Urbain, lequel nous accordera des subventions pour moderniser et adapter le quartier aux évolutions futures irrémédiables. C'est aussi arracher - car la négociation a été difficile - la prolongation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat. C'est aussi entamer avec le conseil général la rénovation totale et définitive du collège Boris Vian.

C'est, en matière de sécurité, intervenir comme nous l'avons fait auprès de Monsieur Jean-Louis Debré, Ministre de l'Intérieur, auprès de Monsieur Jacques Delbart, Commissaire Central. C'est encore rencontrer le commissaire à l'emploi.

C'est enfin travailler en collaboration étroite avec les élus et les fonctionnaires de la Communauté Urbaine de Lille. Alain Vanpuymbrouck, conseiller délégué, chargé notamment des relations avec la Communauté Urbaine de Lille et moi-même sommes très présents au travail des commissions dans cette instance." V.A.C. : Quel est le bilan de votre équipe, mise en place en juin dernier ?

M.C.: "Je dirais qu'il n'y a pas eu de rupture avec le travail de l'équipe précédente. D'une certaine manière nous nous inscrivons dans un esprit de continuité.

L'équipe municipale est très motivée. Même ceux qui ont une activité professionnelle trouvent du temps pour assumer leur délégation et leurs missions.

Un système de commissions qui se réunissent fréquemment a été mis en place. S'y élabore un vrai travail de réflexion. De même, les réunions d'information en collaboration avec les comités de quartier ou organisées spontanément par la municipalité ont augmenté."

V.A.C.: En 1995, les impôts locaux ont augmenté. Cette hausse est-elle dûe à votre arrivée?

M.C.: "Il faut rappeler que le budget de l'année 1995 a été voté en mars. C'est donc l'équipe en place à ce moment-là qui a assumé cette augmentation, décision dont je suis totalement solidaire puisque j'étais premier adjoint et déjà candidat aux municipales. Et n'hésitons pas à dire qu'il a fallu un certain courage pour, dans une année électorale, accroître des taux d'imposition qui n'avaient pas bougé depuis plusieurs années.

D'ailleurs, si l'on compare la situation à celle des communes environnantes, l'on constatera que la pression fiscale à Croix est encore beaucoup moins forte."

V.A.C.: De la même manière que l'on a évoqué vos rapports avec les Croisiens, peut-on aborder ceux avec le personnel municipal?

M.C.: J'ai d'abord été frappé par le professionnalisme de chacun dans son propre domaine de compétence. Dès mon élection, j'ai tenu à rencontrer l'ensemble du personnel. Ont ainsi été organisées une dizaine de réunions. Les syndicats ont été régulièrement consultés. Ayant été moi-même représentant du personnel durant plusieurs années, je respecte les syndicats.

Enfin, je dirais que les rapports humains n'ont pas énormément changé. J'avais, avant mon élection, passé de longues heures en mairie. je connaissais beaucoup de personnes. Beaucoup me connaissaient. Le fait de devenir maire n'a pas fondamentalement changé les choses."

V.A.C.: Y a-t'il d'autres réformes relatives au personnel que vous comptez entreprendre?

M.C.: "Nous avons réfléchi à une nouvelle répartition géographique des services et des bureaux. Ceci afin de répondre à la préoccupation d'offrir au public un meilleur accès, je pense notamment aux personnes âgées ou handicapées. Mais également pour améliorer les conditions de travail du personnel. Cependant, ces réflexions n'aboutiront pas dans le très court terme."

V.A.C. : On parle d'un budget 1996 drastique et de difficultés financières auxquelles sera confrontée la Municipalité. Qu'en est-il ?

M.C.: "Nous constatons depuis l'année 1995 une baisse importante du produit de la taxe professionnelle. Il est évident que la crise économique a des répercussions sur le budget communal. Si nous voulons limiter l'augmentation de l'impôt, il faudra limiter nos dépenses de fonctionnement et nos investissements.

Nous ne connaissons pas encore l'assiette de la taxe professionnelle de 1996 mais tout laisse penser qu'elle n'évoluera pas favorablement.

Si la santé des entreprises croisiennes est, en général, bonne, certains connaissent des difficultés préoccupantes notamment sur le plan de l'emploi. D'autres cherchent à s'agrandir et nous tentons de répondre favorablement à leur demande. Après avoir constitué la zone des Tilleuls rue de la gare, nous allons organiser une nouvelle superficie où pourront s'implanter des entreprises sur les terrains de la S.N.C.F., à côté de la gare ou à l'emplacement de la friche Célatose rue Hannart en cours de démolition.

Nous misons aussi sur le commerce local et nous avons foi en son avenir."

V.A.C.: L'équipe municipale sera nécessairement amenée à formuler des choix politiques au niveau des dépenses de fonctionnement ou d'investissement. Selon quels critères ?

M.C.: "De grands projets sont lancés. Ils permettront à la ville de Croix d'aborder l'an 2000 dans les meilleures conditions et d'offrir aux Croisiens un cadre de vie agréable.

Nos efforts en matière d'urbanisme seront concentrés sur deux points : le Centre ville où nous poursuivons le projet de la Zac et le quartier St Pierre Mackellerie.

Par ailleurs, il est trop tôt pour parler des projets dans le détail puisque la réflexion va être menée prochainement au sein du conseil municipal.

Sachez néanmoins que nous maintiendrons nos priorités en matière sociale et en matière de sécurité. Il est bien évident que l'évolution de l'économie nous amènera à maintenir voire à renforcer l'aide sociale mais nous nous garderons bien de ne pas glisser vers l'assistanat pur.

Par ailleurs, de nouvelles orientations pourraient être prises comme demander aux usagers des services de plus fortes contributions que par le passé. Nous serons également peut-être amenés à remettre en cause un certain nombre de prestations voire de subventions qui n'apparaîtraient pas être de première nécessité.

Enfin, en matière de sécurité nous poursuivrons nos efforts en ce qui concerne la partie qui nous incombe. Cela s'articule notamment autour du maintien de la police municipale, de la formation de petites équipes de personnes qui, avec une grande conscience professionnelle, assurent la sécurité des enfants à la sortie des écoles ou assurent une présence dans les quartiers comme dans le parc de la mairie l'été." V.A.C. : Quelle note d'optimisme pouvezvous apporter en ce début d'année ?

M.C.: "Dans de nombreux domaines, les démarches engagées, les projets dessinés, la façon dont se déroule le travail municipal nous amènent à sourire et à envisager l'avenir sereinement. Nous avons, certes, dans ce "questions-réponses" abordé des sujets graves. Mais la difficulté, la gravité ne doivent pas nous conduire à être pessimistes. Au contraire, nous devons relever un véritable défi. En matière de budget, nous avons parlé de choix. En fait, il faudra peut-être dépenser moins, il faudra dépenser différemment, dépenser mieux.

Et puis, bien des sujets nous inspirent confiance. Citons simplement le dynamisme de l'équipe municipale, la vitalité du monde associatif, les avancées manifestes des ateliers d'insertion, les efforts fournis par les commerçants pour embellir, transformer leurs magasins, les contacts pris avec des investisseurs potentiels attirés par le site privilégié qu'offre la ville de Croix.

Ma grande source de satisfaction est de voir, ici, s'unir de nombreux acteurs de la vie locale tous motivés par la volonté de relever le pari et de réussir. Chacun détient en lui la petite part qui, ajoutée à celles des autres, contribueront à bâtir le Croix de demain. C'est une bataille locale que les Croisiens gagneront ensemble et, là, c'est une véritable raison d'être optimiste.



NOEL AU COLISEE

Noël a été fêté en novembre. l'année dernière, dans toutes les écoles primaires de Croix. Le père Noël est passé dès le 7 novembre car plutôt que d'offrir les traditionnels jouets et coquilles, la municipalité avait décidé de permettre aux enfants d'assister à un spectacle culturel : une représentation de l'école de danse du Ballet du Nord, d'un niveau tout à fait remarquable. "Les enfants ont dansé pour les enfants" aurait dit Madame Piette, présidente de l'Association Enfant Sourire du Monde qui, quelque part, est un peu à l'origine du projet. En effet, l'association organise traditionnellement une soirée en collaboration avec le Ballet du Nord afin d'obtenir des fonds permettant de financer un projet, cette fois, offrir à Miguel, un handicapé moteur de vingt ans, du matériel adapté lui permettant de communiquer autrement que par le regard. Elle ne pouvait pas, néanmoins, faire face seule au projet.

Le rapprochement des deux objectifs a permis de mettre en place cette journée exceptionnelle. 1500 enfants ont ainsi découvert la prestigieuse école dirigée par Pascal Minam Borier, ont abordé une discipline rigoureuse et le domaine artistique dans une belle salle de spectacle. C'était pour beaucoup une toute première approche du monde de la danse. Manifestement ils ont adoré car les chorégraphies présentées furent colorées, rythmées, variées, pleines de ressort et d'imagination. Et leur plaisir a été partagé sur scène.

C'est un bien chaleureux merci qu'Enfant Sourire du Monde adresse à tous ceux qui par leur présence au spectacle en soirée, par leur don ou leur soutien ont permis qu'un matériel informatique adapté soit offert à Miguel. Celui-ci peut désormais communiquer et s'exprimer autrement que par le regard. C'est un immense bonheur pour lui et pour sa maman!



L'association Croix Enfance et Famille ance un appel!

Madame, vous ne travaillez pas à l'extérieur, mais le travail ne vous fait pas peur. Vous aimez les enfants, vous aimez les faire rire et les distraire. Mais vous savez aussi respecter leur rythme de vie, leurs jeux, éveiller en eux la curiosité et encourager leurs progrès.

Pourquoi ne pas faire de cet amour, votre cofession ? Parents et enfants n'attenden que vous. Devenez assistante maternelle de la crèche familiale.

- Vous assurerez la garde d'un ou plusieurs enfants à votre domicile,
- Vous serez encadrée, conseillée et informée par un duo de directrices, puéricultrice, sagefemme qui vous rendront visite régulièrement,
- Vous partagerez votre enthousiasme et votre expérience avec les 23 Assistantes Maternelles que compte l'Association. Un travail d'équipe vous sera demandé pour offrir aux parents un service de qualité :
- remplacement de l'enfant chez une autre assistante maternelle de la crèche en cas de maladie ou congés de l'assistante maternelle habituelle de l'enfant.
- participation aux réunions d'information, aux formations et aux activités proposées crèche, (fête de Noël)...
- Vous bénéficierez d'une couverture sociale et du régime des salariés, du prêt du matériel de puériculture, des services de notre secrétariat qui établit les factures des parents et les salaires des assistantes maternelles.

Alors n'hésitez pas, si cette nounou c'est vous, renseignez-vous, la crèche familiale vous attend.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au

20.89.93.93 ou nous rendre visite au 19, rue de la Gare à Croix.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Permanences:

Mme Barbier : le lundi de 16 h à 18 h et le jeudi de 13 h à 15 h Mme Bette : le mercredi de 14 h à 16 h

et le vendredi de 10 h 30 à 12 h 30

DE MMB HENNION A MMB RIEWER

Il y a déjà un an, on évoquait dans ce journal, le dixième anniversaire de la crèche familiale de Croix organisée par l'association Croix Enfance et Famille.

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec la nomination, à la présidence de cette structure de Madame Eliane Fiévet. Elle succède à Madame Annick Hennion l'une des fondatrices aux côtés de Madame Marie-Odile Sénéchal de la formule qui repose sur la relation privi-

légiée entre l'enfant et "sa nounou". Madame Hennion va désormais se consacrer à l'importante délégation qu'elle s'est vu confier en juin dernier, composée essentiellement de l'enseignement.

Aujourd'hui, au sein de la crèche, 24 assistantes maternelles s'occupent de 53 enfants. Basée au 19 rue de la Gare, l'association a également mis en place un jardin d'enfants et une ludothèque. De nouvelles orientations pren-



nent également forme telles que l'accompagnement des enfants de 3 à 6 ans en dehors du temps scolaire ou l'accueil des enfants handicapés. Les projets ne manquent ni à Madame Fiévet ni à Madame Sénéchal.

INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS DE FEVRIER

A l'occasion des prochaines vacances d'hiver, du 19 février au 1er mars 1996, la ville de Croix organise trois centres de loisirs sans hébergement. Le premier à l'école maternelle Nadaud, 19 rue Herriot pour 72 enfants de 2 à 5 ans ; le deuxième au centre de loisirs de Beaumont, avenue Winston Churchill, pour 110 enfants de 6 à 10 ans et 11 à 16 ans. Le troisième à la salle Omnisports pour 36 jeunes de 13 à 16 ans (C.A.J.). Les deux premiers centres sont ouverts de 9 h à 17 h avec garderie à 8 h et à 18 h. Le C.A.J. est ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les inscriptions se feront au sous-sol de l'hôtel de ville 187 rue Jean Jaurès à Croix les samedi 3, mardi 6, mercredi 7, samedi 10, mardi 13, mercredi 14, vendredi 16 février 1996 de 9 h à 11 h 30. Seuls les enfants dont les parents habitent Croix ou qui sont scolarisés à Croix sont admis.

LES TARIFS SERONT (PAR SEMAINE):

Enfants de Croix - Centres Nadaud et Beaumont

2-5 ans: 92 F • 6-10 ans: 113 F • 11-16 ans: 130 F • Garderie 10 F

Enfants des autres communes scolarisés à Croix

Centres Nadaud et Beaumont

2-5 ans : 280 F • 6-10 ans : 330 F • 11-16 ans : 380 F • Garderie 15 F

C.A.J.: 13-16 ans: 30 F

Merci de vous munir d'une carte d'identité et d'une quittance EDF, des carnets de santé, d'un certificat de scolarité pour les enfants extérieurs à la commune et scolarisés à Croix.

APPRENTIS MARIONNETTISTES

Autre démarche originale, autre programme artistique auquel ont été conviés les enfants en cette fin d'année 1995 : la confection de marionnettes.

Dans le cadre du dernier festival, Jean-Yves Ghislain et son équipe ont organisé deux ateliers qui ont permis à 32 enfants, répartis en deux groupes de partir à la découverte de la marionnette : travail sur un scénario, fabrication des pouppées, de leurs costumes et représentation devant un public de parents et d'amis.



Hommage à Monsieur **Jean Tourtoy**

Le mois de décembre a été marqué par une bien triste nouvelle, le décès, survenu le 14 décembre, de Monsieur Jean Tourtoy. La municipalité et la rédaction du journal Vivre à Croix tiennent, ici, à lui rendre hommage.

Elu adjoint au maire en 1980, il reçut de nombreuses délégations et en particulier: le personnel, les sports, la culture, les finances et l'action sociale. Il fut à l'origine en particulier du journal municipal et de l'office culturel.

En juin 1995, il était encore élu conseiller municipal et, malgré son état de santé, continuait à participer à toutes les commissions auxquelles il s'était inscrit.

L'hommage de l'équipe municipale et de la population est unanime pour reconnaître en Monsieur Jean Tourtoy un homme responsable, tolérant, abordable, serviable et courageux.

Nous redisons combien la participation de Monsieur Jean Tourtoy à la vie associative et au travail municipal nous manquera.

MAISON DU DIA

Centre régional d'information et de documentation 124, rue Raymond Derain 59700 Marcq en Barœul Tél. 20 72 32 82



Les tirelires déposées chez les commerçants par Madame Lepauw ont permis de recueillir 7062 Francs qui ont été remis au challenge jaune organisé par la ville de Wasquehal. La FNACA et le Club J3 qui y ont participé sont remerciés.

La société Interstice, en collaboration avec la mairie, a réalisé un plan de la ville, diffusé dans toutes les boîtes aux lettres.

Nous remercions vivement les commercants, artisans et chefs d'entreprise qui, en participant au financement de ce document ont permis sa réalisation.

Nous profitons également de cette occasion pour rappeler aux éventuels annonceurs d'être très vigilants lorsqu'ils sont contactés par des démarcheurs et de bien vérifier si ces derniers sont effectivement accrédités par les services municipaux quand ils l'indiquent.

TRAVAUX D'URBANISME 🖘

Vous voulez réaliser certains travaux dans votre habitation tels que, par exemple :

- · ravalement (sablage ou peinture);
- · modification des ouvertures (porte, fenêtre):
- · extension (véranda, cuisine, sanitaires). Vous devez impérativement être en possession d'une autorisation municipale. C'est pourquoi, avant tout achat de matériaux et tout commencement de travaux, venez au service de l'urbanisme de votre commune où tous les renseignements et conseils nécessaires vous seront donnés.

Félicitations .

- L'accordéon Club de Croix qui, lors du concours d'accordéon de la fédération Nord Pas de Calais qui s'est déroulé à Hersin Coupigny, le dimanche 29 octobre 1995, s'est vu remettre un premier prix ascendant passant ainsi de la 2ºme division, 1 ee section, catégorie dans laquelle ils concourent, en 1 c division 2 e section.

- David Tavernier, sélectionné dans l'équipe de France pour disputer les championnats du monde de full contact qui se sont déroulés à Kiev, en Ukraine, en novembre dernier. Il a obtenu une très honorable 5ºmº place sur 53.
- Emmanuelle Siseau dernièrement lauréate du Concours régional de Dessin technique, dans la spécialité "Industrie de l'Habillement", a obtenu le deuxième prix décerné par la Société industrielle du Nord de la France organisatrice.



Michel Serres a notamment écrit :

"L'apprentissage est un passage, un voyage, il est constitué d'un point de départ et d'un point d'arrivée mais l'important est ce qui se passe au milieu..."

C'est bien ce genre de message qu'a compris l'équipe municipale lorsqu'elle a mis sur pied des ateliers ou des associations travaillant autour de l'insertion. Avec transfer (atelier de repassage) Inser Croix (atelier bois) Croix Entraide (association qui collecte et redistribue des vêtements, de la vaisselle), c'est l'insertion des personnes comme des familles qui est visée. Leurs actions sont ici complémentaires.

Ces ateliers s'adressent aux personnes en difficultés, chômeurs de longue durée ou jeunes n'ayant toujours pas trouvé d'emploi, R'mistes. L'activité qui y est organisée doit leur permettre de se réadapter au monde du travail et à ses contraintes. C'est un tremplin vers autre chose.

Dans ce domaine, la patience et la ténacité sont de rigueur. La mise en place des projets comprenant le montage des dossiers, le rassemblement de toutes les énergies, l'obtention des subventions nécessite déjà un certain temps.

Mais aujourd'hui, les résultats obtenus au

sein des ateliers organisés autour de trois associations qui, si elles sont distinctes poursuivent des objectifs communs, sont visibles.

L'atelier transfer, émanation des 3 Suisses, du L.C.R., du CCAS emploient des personnes payées selon le travail réalisé. Aussi, aujourd'hui, serait-on en passe d'attendre un plus grand nombre de clients fidèles pour augmenter l'activité.

Inser Croix, géré notamment par le Centre communal d'action sociale, fonctionne selon le principe des chantiers écoles et emploie dix personnes à mi temps et deux instructeurs.

Croix Entraide, pour sa part, vient en aide aux familles qui ont des besoins en terme de vêtements, de linge, de vaisselle, de jouets...

Tous trois s'associent afin de présenter leur raison d'être et leur activité au grand public. Car en matière d'insertion peut-être plus qu'en toute autre chose, la reconnaissance est un élément déterminant pour la réussite de l'entreprise.

Une journée portes ouvertes est donc organisée le samedi 10 février.

Ajoutons qu'un certain nombre de commerçants se sont associés à l'opération. Ils vendront du 1er au 9 février des tickets de tombola ou offriront des lots.

Journée des Associations d'Insertion

Samedi 10 février 1996 Portes ouvertes aux associations de 10 h à 12 h de 14 h à 16 h

Trans'fer 19 rue de la Gare Tél.20 98 55 14 Croix Entraide rue Jean Jaurès

Inser Croix 202 rue J.B. Delescluse

16 h : Animations avec goûter Salle du Créchet 18 h : Tombola et enchères à la bougie.

UNE CIGALE À CROIX

Dans la dernière édition du journal Vivre à Croix, l'on annonçait la tenue d'une réunion visant à définir le rôle et les missions des clubs cigales. Il fut rappelé que ceux-ci réunissent une vingtaine de personnes, de tous âges et de toutes professions qui souhaitent investir dans certaines entreprises à condition que celles-ci soient utiles à la société. Ils s'inscrivent dans une démarche de solidarité et de citoyenneté. Les membres des Cigales investissent de 100 F à 1000 F par mois en fonction de leurs propres possibilités (sommes qui peuvent être déductibles des impôts).

Il existe onze clubs de ce type dans la région dont deux à Roubaix.

Une trentaine de personnes ont été intéressées.

Une réunion constitutive s'est tenue le 15 décembre dernier. Les statuts ont été adoptés.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 19 janvier à 18 h 45 à l'office culturel de Croix. Elle est ouverte à tout public.

6 ° FESTIVAL DE

DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Réunissant musiciens confirmés et jeunes artistes, le Festival est un lieu de rencontre régional et international.

Rendez-vous des musiciens venus du monde entier, la qualité des artistes et des programmes préparés donnent au Festival une réputation de sérieux et de qualité.

La diversité des œuvres interprétées (allant de la musique baroque à des œuvres contemporaines) et des formations invitées a su attirer un large public, réunissant aussi bien des enfants, des musiciens que des personnes de tous milieux découvrant la musique classique. Cette année encore, le Festival associera des musiciens de la région et des artistes internationaux.

Avec le Sextuor à Cordes de l'Artois, l'accent sera mis sur la sensibilisation des jeunes et en particulier des écoles de Croix.

Ainsi à l'aspect culturel s'ajoutera l'aspect pédagogique et convivial de la Musique Classique.

Le Festival de Musique de Chambre de Croix aura lieu du Dimanche 21 Janvier 1996 au Dimanche 4 Février 1996.

Tous les concerts auront lieu dans le cadre chaleureux de la Salle Jean Cocteau à la MJC/Maison Pour Tous de Croix, 93 rue Jean Jaurès sauf le concert du vendredi 26 janvier 96, qui aura lieu Salle Debussy (école de Musique de Croix).

Renseignements et réservations : MJC : tél. 20.72.42.12



Dimanche 21 janvier 1996 à 16 h 30

QUATUOR A CORDES CAMERATA

Finaliste du Concours International d'Evian 1986, cet ensemble a Brillamment remporté le Prix Spécial pour la meilleure interprétation de Bartok lors du Concours International de Portsmouth 1988, le 3em Prix et le Prix Spécial au Concours International de Tokyo 1989, et en 1990, le 3em Prix au concours International Karl Klinger à Munich.

Le Quatuor Camerata s'est produit maintes fois dans toute l'Europe de la Grande-Bretagne à la Hongrie et de la Finlande au Portugal en passant notamment par la France, l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie, aux Etats-Unis ainsi qu'au Japon où il a effectué une tournée de 16 concerts en 1993.

Son répertoire, comprenant aussi des quintettes avec piano ou avec clarinette ainsi que le fameux concert OP.21 de Chausson, va des classiques à la période contemporaine en passant par l'intégrale des Quatuors de Beethoven.

Vendredi 26 janvier 1996 à 16 h 30 PIANISTICKS

Un et un font deux,

on et un font deux,

piano et percussion font un,

Mais c'est l'addition des baguettes frappant les peaux, les bois, les métaux et, des marteaux frappant les cordes qui donnent la somme du talent de ces deux musiciennes.

Le résultat n'est autre que PIANISTICKS un duo aux multiples facettes que Sylvie Reynaert et Violaine Delplanque vous proposent de découvrir...

Dimanche 28 janvier 1996 à 16 h 30

ROCOCO RIJSEL TRIO

François Tiset : piano, synthétiseur Claude Vanderchueren : clarinette

William Schotte: violoncelle

Entre jazz et musique de film, les compositions originales du ROCOCO RUSEL TRIO s'inspirent principalement de musiciens tels que Wilhem Breucker, Eric Satie, Jan Garbareck

Musique vivante et structurée donc, où l'improvisation se pratique au sein d'un univers rythmique et harmonique essentiellement européen.

Vendredi 2 février 1996 à 20 h 30

SEXTUOR A CORDES

Le Sextuor à Cordes de l'Artois est depuis le 1^{er} avril 1992 un ensemble permanent formé d'une équipe de 9 personnes.

L'ensemble noue et entretient des relations avec de très nombreux compositeurs, leur passe des commandes, crée et rejoue ces œuvres nouvelles en région Nord-Pas de Calais, à Paris, dans la France entière ainsi qu'à l'étranger.

A l'ensemble de ces créations s'ajoutent toutes les œuvres classiques existantes pour sextuor à cordes. En effet, le Sextuor à Cordes de l'Artois a pour seconde mission de contribuer à la plus large diffusion possible du répertoire classique qui reste encore souvent méconnu du grand public.

Le Sextuor à Cordes de l'Artois a enregistré quatre compact-disques. Le dernier est consacré à la musique russe avec les sextuors à cordes de Nicolai Rimsky-Korsakov et de Petr llitch Tchaikowsky qui lui ont valu des récompenses (4 diapasons, etc...)

Il a donné en création mondiale, en 1990, avec l'Orchestre National de Lille, le Concerto pour Sextuor à Cordes et Orchestre "Concerto 1789" Opus 2 de N'Guyen Thien Dao réinterprété, la même année, avec

l'Orchestre National d'Islande

Dimanche 4 février 1996 à 16 h 30 LE TRIO

Membres du même orchestre, passionnés de musique de chambre et habitués à jouer en sonate, violon et violoncelle se sont unis au piano pour aborder l'admirable répertoire du trio avec clavier.

L'universalité de la musique a permis le rapprochement de ces musiciens et le besoin de partager le plaisir procuré par la lecture d'œuvres de maîtres incontestables a fait naître chez cet ensemble le désir de se produire en public.

Ainsi est né ce trio composé de YuanYuan Li (piano), Taiping Wang (violon), Marie-France Plays (violoncelle).

Le vendredi 2 février 96, avant le concert du sextuor à Cordes de l'Artois de 20 h 30, cet ensemble proposera une animation pour les scolaires de 15 h à 16 h.

NOUVEAU





LES MARIONNETTES

Le petit Prince Mercredi 10 et 24 janvier

Le premier soir je me suis endormi sur le sable à mille lieues de toute terre habitée. J'étais bien plus isolé qu'un naufragé sur un radeau au mileu de l'océan. Alors vous imaginez ma surprise, au lever du jour, quand une drôle de petite voix m'a réveillé. Elle disait :... - S'il vous plaît... Dessine-moi un mouton...- Hein ? Dessine-moi un mouton... J'ai frotté mes yeux, j'ai bien regardé, et j'ai vu un petit bohomme tout à fait extraordinaire qui me considérait gravement.

La chanson de la Source Mercredi 7 février

Anatole est un jardinier,naïf et rêveur, il passe ses journées à dorloter ses fleurs. Tout irait pour le mieux dans ce pays délicieux, si, un matin, Anatole n'y découvrait un bien étrange phénomène. Ce jour-là, il faisait chaud, beaucoup trop chaud, il n'y avait plus de bruit, plus de vent dans les arbres, tout semblait immobile. Son jardin, si frais et si joli, était devenu triste et désolé: les oiseaux ne chantaient plus, les fleurs étaient fânées, la source même s'était tue. Que s'était-il passé?

Une bien étrange histoire en vérité, mais je me garderai bien de vous en raconter la fin. Sachez que dans le pays d'Anatole, tous les mystères finissent par s'envoler et que ce petit monde retrouvera très vite sa joie de vivre, juste le temps d'une chanson.

La fleur du désert

(conte Touareg)

Les 20 - 21 - 22 - 27 28 et 29 février Inspirée de contes du monde arabe, cette histoire nous emmène dans un merveilleux voyage.

Dans un théâtre inédit, le conteur marionnettiste sera le compagnon de route de l'enfant à la recherche de la vérité. La fleur symbole de pureté et d'espoir sera le pretexte à l'évasion. Cette histoire pourrait être la suite d'un certain petit Prince. Mais cette fois, la fleur est descendue sur terre, dans le désert, l'aventure n'est iamais terminée...

Salle J. Brel.

Renseignements et réservations Théâtre La Guignotte : Tél. 20.89.24.92

GRAND REPORTAGE

AUSTRALIE

L'aventure au bout du monde Reportage audiovisuel de Stanislas Fautré.

Des forêts tropicales du Nord au cœur rouge et désertique du Centre, une échappée de 9000 km à vélo vous fera découvrir l'immensité de ce continent, ses couleurs franches, sa lumière unique. Une beauté rare à laquelle Stanislas Fautré a succombé et qu'il vous invite à découvrir à travers un travail photographique remarquable.

L'Australie, ce sont également les communautés aborigènes. Qu'advient-il de ce peuple et quel est son avenir à l'horizon du troisième millénaire?

26 janvier - 20 h 15 Salle Jacques Brel

PARIS

Une ville capitale
Spectacle polyvision
d'Eric Lorang

Eric Lorang nous offre là un véritable spectacle. C'est en guide étonnant qu'il vous antraînera à la découverte de Paris et de son histoire si riche, si violente. Il n'invente rien, il le prouve. tous les monuments sont là, gigantesques, portant la marque et le sang de ceux qui ont fait Paris

Laissez-vous conduire à travers le Paris des poètes, des amoureux, des tout-petits, des anciens, ce Paris extravagant, vitrine pittoresque d'une certaine image de la France.

16 février - 20 h 15 Salle Jacques Brel

11 eme FOIRE DU DISQUE DE COLLECTION ET D'ARTICLES MUSICAUX.

Dimanche 3 mars 1996 Salle Dedecker

BOURSE AUX ARMES

A l'initiative de la fédération nationale des Combattants volontaires de Croix et des collectionneurs d'armes et d'uniformes de Croix, une bourse aux armes aura lieu dimanche 14 janvier, salle Dedecker de 9 h à 18 h. Un concours du plus beau mannequin, ouvert à tous sera organisé. La légion étrangère et l'armée de l'air participeront à cette manifestation.



vous présente ses

Meilleurs voeux06

La municipalité et un certain nombre de commerçants ont collaboré afin de présenter, à l'occasion des fêtes de fin d'année, des vitrines embellies, des rues égayées